#### ALFRED REBOUX Propriétaire - Gérant

### **ABONNEMENTS** \*\*Tourcoing: Trois mois. . 13.50 \*\*Six mois. . . 26.>> \*\*Un an . . . 50.>> Nord. Pac-de-Calais, Somme, Aistac, 15 ft.

ice et l'Branger, les frais de per Le prix des Abennements est payable wance. — Tout abennement continue, squ'à réception d'avis contraire.

MONITEUR POLITIQUE, INDUSTRIA & COMMERCIAL DU NORD

Le JOURNAL DE ROUBAIX est désigné pour la publication es ANNONCES LEGALES et JUDICIAIRES

Burcaux: rue Nain, 1

Faits divers: On peut traiter ments d'anno Les abonnements et les annonces sont reques à Roubesz, au bureau du journal, à Lélle, chez M. Quants, libraire, Grande-Place; à Pares, chez MM. Havas, Lartrue et C°, 31. rue Notre-Dame-des-Victoires, (place de la Bourse); à Bruxelles, à l'Office de Publicaté.

ALFRED REBOUX

Propriétaire - Gérant

INSERTIONS: Amonces: la ligne. . Réclames:

#### LOS PAN 67 60 nts (5 0/0). . . 14 PÉVRIER 98 10 ats (5 0/e) 104 96 du Journal de Ro Banque de France Société générale Crédit foncier de 897 06 Chemins autrichi :ns 988 00 585 00 Onest 635 00 1225 00 722 00 752 00 Nord Midi Péruvien 35 0/0 Banque ottomane (ancienne) 448 00 Banque ottomane (nouvelle) 251 65 25 16 1/2 Crédit Mobiller 200 00 DEPECHES COMMERCIALES

ce particulier du Journal de R

New-York, 14 février. Change sur Londres 4.86 0/0; change ar Paris, 5.13 3/4 Valeur de l'or. 113 0/0

Café good fair, (la livre) 16 3/4 Café good Cargoes, (la livre) 17 0/0 Marché calme.

es de MM. Schlagdenhauffen et C. és à Roubaix par M. Bulteau Des-

Havre, 14 février. Ventes 600 b. Petite de régulière ferme.

al. de l'évries : Cofons: Ventes 10,000 b. Marché u, livrable ferme.

New-York, 14 février.

Recettes du premier jour 16,000 b.

Dépêches affichées à la Bourse de Roubaix.

Liverpool, 14 février. Cotons : Ventes 10,000 b. Arrivages

Havre, 14 février. Cotons: Ventes 600 b., prix faciles. Recettes Américaines: 16.000 b.

ROTBAIX 14 FEVRIER 1876.

ELECTIONS LÉGISIATIVES du 20 février 1876

REONSCRIPTION DE L'ARRONEISSEMENT DE LILLE.

ROUBAIX-EST, ROUBAIX-OUEST

ndidat constitutionnel indépendant

## Constantin DESCAT

Député sortant, Maire de Roubaix. rembre du Conseil général du Nord, Manufacturier.

Aux électeurs de la troisième circonscription.

Messieurs et chers concitovens.

Un certain nombre d'entre vous m'ont offert la candidature à la Chambre des députés, pour la circonscription de Roubaix. Malgré tout le désir que j'avais de me tenir éloigné de la politique, je ne crois pas pouvoir, dans les circons-tances présentes, me soustraire au devoir que l'on m'impose, et vous le user ce nouveau témoignage du dévouem ant absolu que je n'ai cessé de mettre à v >tre service. J'accepte donc cette candida-

Mais, avant de me confier un tel mandat, vous avez le droit de savoir, et j'ai le devoir de vous dire quel usage j'en veux faire

Ma conduite politique sera, dans l'avenir, ce qu'elle a été pendant les cinq années que j'ai passées à l'Assemblée nationale

Ayant toujours conservé ma pleine indépendance, j'ai voté la Constitution républicaine du 25 février.
Cette constitution est devenue la loi

du pays, et tous nous lui devons l'obéis-sance. J'entends en poursuivre l'application, loyalement et sans arrière-pensée. Mon concours est donc acquis au maréchal de Mac-Mahon, Président de la République. Je l'ai toujours soutenu de mes votes et je maintiendraises pouvoirs, car je suis de ceux qui, comme lui, placent « la défense de l'ordre social, le respect des lois, le dévouement à la patrie. au dessus des souvenirs, des aspirations et des engagements de parti. » J'ai donc le droit de compter sur l'appui de tous les hommes modérés, sans acce ptiond'opinions.

Je continuerai à défendre avec énergie les trois grands principes sur lesquels repose notre société: la Religion, la Famille et la Propriété. Fidèle à mon passé, je ne cemeral de travailler au développement de Kinstruction pu-pulaire, convaineu de servir ainsi la cause de cette sage démocratie qui attend tout de l'ordre et du travail.

Depuis mon entrée dans la vie publique, dans nos Conseils communaux et départementaux, à l'Assemblée natio-nale, je n'ai cessé de me préoccuper des questions économiques intimement liées à l'avenir de nos Industries, de l'Agriculture et du Commerce. D'accord avec vous, j'en poursuivrai la solution dans un sens conforme à vos intérêts.

J'ai toujours repoussé, et je m'efforcerai de faire disparaître certains im-pôts qui pèsent, presque uniquement, sur les populations ouvrières de nos départements du Nord, tels que les taxes sur le café, la chicorée, le sucre,

Electeurs!

Résolument dévoué à la politique conservatrice et libérale du maréchal de Mac-Mahon, je veux travailler avec lui, à toutes les réformes utiles et vraiment progressives qui peuvent aider au relèvement de la Patrie.

Je repousse sans hésitation les ten-dances révolutionnaires dont le triomphe offrirait un prétexte trop facile à la naine et aux convoitises de l'etranger.

Si ce programme est le vôtre, si vous croyez qu'il peut, mieux que tout autre, nous donner l'ordre et la prospé-rité à l'intérieur, la paix au dehors, et assurer ainsi la sécurité de votre travail et l'avenir de vos enfants, vous m'ap-puierez de vos suffrages, car vous vous souviendrez que je ne vous ai jamais

C. DESCAT,

député sortant. maire de Roubaix, Membre du Conseil général, manufacturier.

« IL A DÉPASSÉ NOS ESPÉRANCES! » Voilà l'éloge qu'» près trois aunées seu-lement qu'il siége à l'Assemblée natio-nale, M. Deregnaucourt a mérité et reçu de M. Testein, le chef des radicaux de nos coutrées, le vétéran de 1848, l'» mi communard Delescluse, l'allié de Gambetta, son délégué pendant la guerre en qualité de commissaire général, au-jourd'hui même président du comité qui soutient à Lille la candidature de l'ex dictateur, de celui qui a déclaré vouloir extirper « la lèpre dévorante du clergé » de l'homme qui disait le 31 janvier 1.71 dans sa circulaire aux préfets : « La po-lique soutenue par le ministre de l'intérieur (lui, Gambetta) est toujours le même: Guerre à outrance, resistance Jusqu'à complet épuisement. » C'est jeud soir, dans la réunion privée qui a eu lieu rue de Tourcoing che z M Morel,

eu lieu rue de Tourcoing chez M Morel, que cet éloge a été décerné a M. Jules Deregnaucourt.

La valeur d'un éloge se mesure à la valeur de la personne qui le donne. Que peut-on avoir fait, que peut-of: faire pou dépasser les esjérances de M. Testelin? Appuyé par les hummes du quatre septembre, et l'es app. yant de toute son influence; votant toujours avec eux; faisant de l'opposition a M. Thiers anni qu'il fit cause commune avec les modérés de toute opinion, alors nême que M. Ju es S mon faisait partie de son ministère; combattant depuis, et sans jamais se départir de cette ligne de condité, les ministres successifs du maréchal; se séparant du centre gauche et de chal; as séparant du centre gauche et de con ches M. Rudines, allé constant de l'extléme gauche, ou au moins restant a neutre entre elle et les hommes d'ordre, (sans doute pour ne pas ac l'aliéner); votant contre la liberté de l'enseignement supérieur; M. Testelin, en un mot, semble partager toutes les idées et pour-suivre le même objectif que tous ceux qui veulent faire de l'athéisme la base du gouvernement! Qu'a pu faire de plus M. Deregnaucourt pour dépasser se espérances?...

Si la République révisable dont nous faisons maintenant l'essai sous la garde de l'honnête et brave Mac-Mahon, a quelques chances d'être maintenue et de devenir gouvernement définitif en 1880; si elle arrive à attirer à elle tous les hommes modérés, si elle peut entrer dans nos mœurs, profondément chré-tiennes et amies de l'ordre, c'est seule-ment en s'appuyant sur les grands prin-cipes qui servent de base à la société civile et à la société religieuse, c'est en repoussant tous les adeptes des doctri-nes subversives dont le citoyen Gam-betta est le plus ardent propagateur.

C'est pourquoi nous repoussons éner-giquement la candidature de M. Jules programeourt, et que nous voterons pour M. Constantin Descat; car, nous en sommes certain, bien qu'il promette de pour suivre l'application de la constitu-tion républicaine loyalement et sans arrière pensée, il n'arrivero jamais à déjasser les espérances de M. Tettelin, ni mêmelà les atteindre. Ses votes con-servatcuss à l'Assemblée nationale nous en doppent la garantie. Ch conservateur républicain.

Le programme du parti révolu-

LA SUPPLESSION DU BUDGET DES CULTES.

Venor maintenant à un autre article du programme du parti radical, savoir la séparation de l'Eglise et de l'Etataou, en d'autres termes, la suppression du budget des cultes.

La question n'est pas nouvelle, comme on sait; p'usieurs fois déjà elle a été porée à la suite de chacune de nos ré-volutione, et, cela va sans dire, cr haine suftout de la religion et des prê-

voyons toutefois dans quels termes elle ae présente, car bon nombre d'élec-teurs, gens du peuple ou même de bons bourg-ols, peuvent bien n'en pas conpaître la portée et les conséquences.

Et d'abord qu'est-ce que le budget 's cultes?

des cultes?

Il est bon de rappeler à ce sujet qu'autrefois le clergé était propriétaire de biens qu'il avait reçu primitivement en dons, qui ensuite s'étaient successivement accrus par suite d'acquisitions ou de douations nouvelles, telles qu'il s'en fait maintenant, par exemple, au profit des hospices et autres établissements d'utilité publique. Ainsi les églisses, les abbayes et les monatères étaient devenus proprietaires de biens souvent considérables, de sorte que tous ces établissements se suffisaient à euxmêmes, ét il est juste de dire aussi, aux mêmes, et il est juste de dire aussi, aux memes, et il es juste de dire aussi, aux dans les classes populaires et indigentes, Meis, tons ces biens ayant été confisqués par la révolution, il fallut alors pourvoir autrement aux nécessités du culte, et c'est ce qu'on fit en allouant au clergé les traitements dont il a joui dennis.

depuis.

Une telle mesure, comme on le voit, fisit donc rempandée par la plus stricte équité comme étant la compensation, en revenus, des biens que l'Etat s'était appropriés, d'où il suit que supprimer aujourd'hui ces traitements serait de toute injustice.

Or, supposons maintenant une telle spoliation consommée; on se demande

spoliation consommée; on se demande ce que devieudraient le clergé et le ser-vice du culte I C'est là sans doute ce dont s'inquiéteraient peu libres-penseurs et radicaux, mais ce qui révolterait ceux qui croient avoir un Dieu à servir et une âme à sauver.

Que ceux-là, répondraient sans doute les libres-penseurs, paient leur culte, s'ils veulent en avoir un; mais le pours is venient en avoir un; mais le pour-raient-lis? Oui peut être dans les gran-des villes, où il y a beaucoup de familles riches et pieuses, mais dans de pauvres villages que se passerait-il lorsque, à défaut de l'Etat, ils devraient, à l'aide de cotisations individuelles faire euxmêmes le traitement de leur desservant? Voit-on d'ici, lors même qu'ils le pour-raient, quelle source incesante de querelles et de divisions dans les ménages, les femmes voulant consacrer à cette œuvre quelques économies, et les maris, hélas! en général peu pratiquants voulant leur donner un tout autre emploi, et trop souvent les appliquer à des dettes de café et de cabaret!

Se demande-t-on aussi quelle serait la position d'un pauvre curé, chligé pour

vivre detendre la main à ses paroissiens, et ce que deviendraient alors son indépendance et sa dignité? Où trouver aussi les fonds nécessaires quand il s'agirsit de relever une église qui tombe en ruinea, ou même d'en construire une nouvelle sans aucune des subventions, que denne, aujourd'hui le gouvernement?

Dans combien de commines trouverait

on, avec les ressources possibles, asez de foi et de zèle pour y suppléer? M. Thiers avait donc mille fois raison lorsqu'en 48, à propos de cette question posée dans une lettre par un représen-

posée dans une lettre par un représentant, il lui répondait en ces termes.

« sans salaire, il n'y a pas de clergé.
Beaucoup de catholiques se trompent à cet égard, et s'imaginent qu'en renonçant au salaire ils seront affranchis de l'Etat. » C'était là aussi un des côtés de la question qui, dans un moment, avait passionné de trop ardents catholiques.

« Ils ne seront affranchis que de la peine de toucher leur argent, mais voilà tout. Le joug sera de fer pour eux comme pour tous, et ils mourront de besoin dans leur servitude aggravée. Qu'on soit bien convaincu que, dans les neuf dixièmes de la France, on laisserait mourir de faim les prêtres. »

mourir de faim les prêtres. »

Nous aimons à penser que, malgré les quelques changements survenus dans les opinions de M. Thiers depuis le 24 mai, l'ex-président ne demandera pas aujourd'hui, avec MM. Gambetts, Natural de consorte la survence de M. Sambetts, Natural de consorte la survence de M. quet et consorts, la suppression du bud-get des cultes.

On nous communique les documents

A Messieurs les Électeurs de Tour coing et de ses cantons,

» MESSIEURS,

» Nous espérions que, par un senti-ment de reconnaiss-nce bien juenfié, la réélection de M. Leurent n'aurait pas été contestée dans la ville de Tourcoing; mais, puisqu'il en est autrement, nous venons mettre sous les yeux des élec-teurs, à titre de protestation, l'Adresse offerte à M. Leurent en 1872 en recon-Daissance des aervices rendus à l'Assem-blée nationale, et signée par la preque totalité des industriels, commerçants et patentés de la ville de Tourcoing.

» Nous reproduisons en même temps l'un des discours de notre concitoyen, dans lequel il a combattu, avec tant de talent, le funeste impôt sur les matières

» Au moment où le renouvellement des traités de commerce va mettre en péril plusieurs de nos plus précieuse in-dustries, écarter de la tribune nationale. M. Leurent notre vaillant et intelligent défenseur, ce ne serait pas seulement un acte d'ingratitude, ce serait l'abandon de nos plus chers intérêts. La ville et les cantons de Tourcoing ne le voudron

» Des Electeurs de la 6º circonscription. Au mois d'août 1872, l'adressesui-

vante était remise à M. Leurent, au nom d'un grand nombre de nos conci-

A Monsieur Jules Leuren t Député du Nord. « Monsieur le Député,

« Monsieur le Depute,

»Les commerçants et industriels soussignés ont l'honneur de vous offrir leurs
sincères félicitations pour le rang distingué que vous avez su conquérir en
si peu de temps parmi vos collègues de la Chambre.

»Ils sont heureux d'yjoindre l'expression de leur gratitude pour le dévouc-ment, le talent si remarquable et la per-sévérance avec l'esquels vous avez dé-fendu, au sein de l'Assemblée nationale,

fendu, au sein de l'Assemblée nationale, les intérêts commerciaux et industriels du pays, et en particulier ceux de la ville de Tourcoing.

»C'est sous l'empire de ces sentiments et pour vous donner un nouveau 46-moignage de leur confiance, qu'ils vous prient, Monsieur le Député, de vouloir bien agréer l'hommage de leur recon-

naissance. »
En présentant l'adresse qui précède,
M. Jules Leblan, Adjoint au Maire, prenant la parole au nom des délégués commerce de Tourcoing, adressa à M. Jules Leurent les paroles suivantes :

« Monsieur le Député,

» Au nom des négociants, industriels et commerçants de Tourcoing, nous ve-nons vous offrir le témoignage de leur sympathie et de leur gratitude pour le talent avec lequel vous avez défendules intérêts du pays, si gravement engagés dans les discussions économiques qui viennent d'avoir lieu dans le sein de l'Assemblée nationale. l'Assemblée nationale.

» C'est avec un légitime sentiment d'orgueil que nous avons vu notre dé-puté s'élever à un rang si distingué par-mi les hommes les plus éminents, et la haute considération qui s'est attachée à

son nom.

» Homme d'affaires avant tout, vous avez su vous concilier les sympathies et l'estime de tous les partis et des honorables collègues eux mêmes dont vous aviez à combattre les doctrines. La connaissance parfaite de toutes les questions industrielles et companyages et le suindustrielles et commerciales et la supériorité avec laquelle vour les avez trai-tées, vous désignaient au choix du Gou-vernement qui vous appela à l'aire partie du Conseil supérieur du commerce, de l'ugriculture et de l'industrie (1).

» C'est avec un vif sentiment de satis-faction que nous avons applaudi à cette nomination; et je crois être l'interprête de l'opinion publique, en disant que votre présence dans le Conseil supérieur, du commerce est de nature à calmer des fregulètudes qui, depuis un certain temps, troublent les transactions indus-

temps, troublent les transactions indus-trielles et commerciales du pays.

» Ces inquiétudes, nous devons l'a-vouer cependant, ne sont pas entière-ment dissipées. De nouvelles lois sont encore à faire et à discuter, des règle-ments doivent être rédigés pour l'appli-cation de celles qui ont été votées et plus que jamais nous avons besoin de compter sur le concours des hommes qui, comme vous, se sont pour ainsi dire identifiés au commerce et à l'industrie. Plus que jamais nous venons faire ap-Plus que jamais nous venons faire appel à votre patriotisme, nous comptons sur voire expérience éclairée et l'auto-rité de voire parole, pour défendre avec une nouvelle énergie les intérêts commerciaux, dans la campagne qui va bientôt s'ouvrir; nos vœux et nos sympathies vous accompagneront partout.

» En attendant, Monsieur le député, nous vous prions d'accepter le témoignage écrit de la confiance des négociants et industriels de Tourcoing qui ont voulu tous contribuer à cette manifertation. festation.

(1) Le Conseil supérieur du commerce est composé de 45 membres, dont 18 pour l'in-du-trie, 18 pour l'agriculture et 15 pour le commerce. M. Leurent a été nommé sur l'initiative de M. Thiers, alors président de la République.

Feuilleton du Journal de Roubaix DU 15 PÉVEIER 1876.

\_\_ 17 \_\_\_

# Le Trésor de l'Abbaye

(Faisant suite à PATIRA.) PAR RAOUL DE NAVERY IV

> L'ENFANT-BLEU. (SUITE).

Arrivés sur les bords de la Rance, la bande des révolutionnaires pres pas. Debout sur sa porte, Jean l'En-clume guettait les jacobins comme une

Il les reconnut à leurs cris. à leurs chants, à leurs blass hèmes, et se frot-tant les mains d'une façon joyeuse, il

Arrivez ! arrivez donc ! Une minute après la forge se trou-

Quelques hommes demeurèrent debout, d'autres prirent place sur les bancs, les derniers s'assirent sur l'éta-bli. Trois chandelles de résine fichées dans des fourches de bois jetaient une lucur terne dans cette vaste pièce. Les

têtes sortaient à peine de l'ombre, et ce fourmillement d'individus dans cet étroit espace, les passions mauvaises que l'on sentait bouillonner dans leur cœur pouvaient inspirer à qui aurait vu les amis du forgeron, les craintes les mieux justifiées.

Jean l'Enclume monta sur le fourneau afin de dominer de tout le torse ceux qu'il recrutait pour son œuvre. Trécor le Borgne et Kadoc l'Encorné se tenaient à peu de distance comme lieutenants prêts à exécuter ses ordres.

- Je vous l'avais dit, les gars, s'écria Jean l'Enclume, le peuple attendait son heure et son heure est venue. Le peuple est le maître, le peuple est souverain! Tout nous est permis, nous avons pour nous la sainte République République une et indivisible. A Paris on a formé des tribunaux pour juger et condamner ceux qui nous opprimaient. On supprime les nobles; on supprime les prè res qui nous abrutissaient de mômeries. Nous avons la Raison et la Liberté, et avec cela nous irons loin. Les puissants et les riches peuvent trembler, le peuple est le plus fort, ca suffit. De la justice il s'en moque pas mal. Il veut sa revanche et il l'aura. De Paris on envoie dans les provinces des hommes chargés d'organiser des comités républicains, les comités comptent sur nous, mes amis, et je vous ai réunis ce soir pour savoir si vous êtes de bons patriotes, prêts à vous dévouer pour vos frères.

- Oui! oui! s'écria Kadoc, nous sommes patriotes, si ca nous permet de vivre à rien faire et de boire à vo-

— Vive la République si cela met dans nos mains le bien des autres, ajouta Trécor.

Ces deux exclamations eurent un puis ant écho dans la salle. Parmi les hommes qui s'y trouvaient réunis. il n'en était pas un dont le passé ne fut lourd d'un méfait en face de la justice on d'un crime devant sa conscience. Braconniers pour ne pas dire plus, vo-leurs à l'occasion, capables de jouer du couteau comme de retourner les poches d'un riche marchand, sans moyens d'existence, sans demeure fixe pour la plupart, ils composaient la partie dange-reuse de la population de Dinan et des alentours. N'ayant rien à perdre, pas même leur honneur, ils étaieut prêts à se jeter dans toutes les aventures, pourvu qu'elles offrissent un butin cueillir. Les ages de ces misérables variaient autant que leurs visages. Quelques-uns portaient des cheveux blancs, leurs poignets gardaient la trace des chaînes dont on les serrait sur les galè res du roi. Chez d'autres l'adolescence

rendait plus odieuse l'expression d'une perversité précoce. Ces teints pâles, ces lèvres bleuies, ces regards fuyants, causaient un secret effroi. Si un petit nombre de ces hommes pouvait affirmer qu'il exerçait un état, on était sûr qu'il faisait partie de ces bandes de moissonneurs ou de faneurs étrangers que l'on n'accueille point sans terreur dans la campagne. Du reste, s'ils hantaient le pays, ils ne l'habitaient point d'une façon absolue, Jean l'Enclume les avait trouvés qui dans les cabarets, qui sur les routes, et les jugeant propres à son entreprise il leur avait donné donné rendez-vous dans la salle de la forge, afin de savoir s'il pouvait compter su leur zèle.

Tu parles de boire, Kadoc! reprit Jean l'Enclume, mais au nom de la Li-berté tu choisiras dans les caves des aristocrates des bouteilles de vin dont chacune vaut un louis d'or. Toi t'enivrais de cidre, Kadoc, tu tegrise-ras des meilleurs crus de France. Et pour ce qui est du pillage, Trécor, ce l'est pas une concession qui te seras faite, tu jouiras d'un droit.

La République vent le bonheur de ses enfants; elle châtie ses ennemis, et comme de juste elle récompense ceux qui les lui livrent. Vous n'êtes pas au courant comme moi, vous tous! Je C'est grâce à leurs conseils que Claudie

n'arrive pas seulement de Dinan, j'ai fait une tournée par Rennes, Quimper et Nantes. La révolution y va moins vite qu'à Paris, maisenfin elle marche, et d'abord la loi sur les émigrés a passé.

- Qu'est-ce que cette loi-là? demanda Trécor le Borgne.

- La République déclare traîtres à la patrie ceux qui vont rejoindre les frère du R)... leurs biens sont saisis au profit des bons patriotes, et deviennent des biens nationaux, voilà ce qui s'appelle de l'égalité. Les semmes et les filles d'aristocrates sont décrétées de complicité, on les traînera devant les tribunaux, et si on les traite comme à Paris, les prisons seront bientôt trop petites pour les contenir.

- Et les prêtres? demanda Kadoc l'Encorné.

-Ça, c'est autre chose! fit l'Enclume d'une voix tonnante. Il y a trop long-temps qu'ils me font souffrir, et je vais enfin me venger.

Un long éclat de rire accueillit cette phrase du forgeron.

— Riez i riez i répéta le colosse; vous

croyez peut-être que je n'ai point sujet de m'en plaindre, parce que je me moque d'eux et de leurs prières? Ils ont fait le tourment de ma vie, cependant.

supporte mes injures et mes coups sans venger, sans même m'adresser un reproche, comme si sa douceur ne devait pas m'exaspérer davantage. Mais la nation va mettre ordre à cela; les prêtres devront désormais prêter ser-ment à la République, ou nous serons li-bres de les traquer comme des sangliers. Oh! je sais bien qu'ils résisteront! Est-ce que l'évêque de Quimper, Conan de Saint-Luc, malade, agonisant, n'a pas trouvé assez de force pour fanatiser son clergé et l'empêcher de prêter serment à la constitution? Il est bon pour l'échafaud, celui-là, en compagnie de plu-sieurs autres... On les abandonne aux n'est pas tout, les abbayes poussaient jadis comme le chiendent dans notre terre de Bretagne; eh bien! nous chasserons les moines et nous nous emparerons de leurs sacristies. Quisait co bien de tonnes d'or se cachent dans les souterrains de Saint-Aubin, de Léhon, de Guildo, de Saint-Jacut? Tout cela sera pour nous, tout! si nous nous montrons bons patriotes, et zélés pour la chose publique.

(A suivre).